

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 51 (1959)  
**Heft:** 12

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

51<sup>e</sup> année

Décembre 1959

N° 12

---

## Les syndicats et la promotion ouvrière

Par Jean Möri

« Pour préparer à la vie, l'école devra subir des modifications de structure, et les réformes prévues, dont certaines sont déjà à l'étude, seront fort coûteuses », écrivait M. Pierrehumbert dans *l'Ordre professionnel* du 3 mai 1958.

L'école, à tous ses échelons, devra descendre dans la vie pratique pour faire face aux nouvelles exigences de la science et de la technique en révolution, à l'aube de la découverte et de la mise en exploitation de nouvelles sources d'énergie et de l'avènement de l'automatisation.

Ce mouvement est d'ailleurs déjà engagé. L'Union des instituteurs genevois, par exemple, procède régulièrement à de fructueuses visites d'entreprises pour se rendre mieux compte des besoins de l'industrie en « matière grise ». Et les colloques entre instituteurs et parents d'élèves se répandent dans toute la Suisse. D'ores et déjà, les maîtres clairvoyants contribuent officieusement, dans les dernières années d'école primaire, à l'orientation professionnelle. Ces efforts gagneraient à être généralisés, car trop de jeunes gens ne savent pas encore très bien dans quelles voies professionnelles s'engager à la sortie de l'école primaire ou secondaire et n'ont aucune indication sur leur inclination naturelle. Le maître digne de ce nom les aidera à trouver leur orientation. La visite d'usines, d'ateliers et de bureaux techniques ouvrirait les horizons aux jeunes gens au seuil de leur carrière.

Les contacts entre le corps enseignant et l'industrie ne suffisent pas. Il convient de les étendre aussi aux associations professionnelles, spécialement des syndicats ouvriers, qui constituent un élément moteur à ne pas négliger. Quant aux autorités, leur rôle de défenseur du bien commun devrait les inciter davantage à encourager l'émulation créatrice des différentes parties intéressées à la promotion ouvrière, dont dépend l'avenir de notre pays.

Tous les augures bien informés prévoient une demande de plus en plus forte de savants, d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers